

LE MARCHÉ DES COTONNADES AU MAROC

CE QUE POURRAIENT FAIRE LES INDUSTRIELS FRANÇAIS

(*La Journée industrielle*, 29 juin 1921)

Les producteurs français de cotonnades n'ignorent pas que le marché marocain des cotonnades est sérieusement occupé par les Anglais.

Il ne faut pas se dissimuler que si la lutte est possible, elle n'en reste pas moins très difficile et que ce ne sera que par l'effort soutenu de l'industrie cotonnière française que les articles français arriveront à supplanter les articles anglais.

Actuellement, à outillage égal, la cotonnade anglaise est d'un prix de revient inférieur à l'article français, grâce, d'une part, aux bas prix de la houille qui, à Manchester, est à pied d'œuvre et, d'autre part, au coton brut qui lui est arrivé à des prix de frets inférieurs et également, au dire de certains commerçants, à son climat qui lui permettrait d'obtenir un apprêt que nos latitudes nous empêchent de réaliser.

Les importations marocaines

Le Maroc importe des tissus de coton écrus, blanchis, teints, en fils et en pièces et imprimée.

L'Angleterre fournit presque tous les tissus écrus et blanchis, la France importe principalement des mousselines et des tissus de coton connus sous le nom de « toubit ».

Les principales variétés de tissus de coton vendus au Maroc sont :

I. — Les « merzaia »

Tissus blancs, trame serrée, léger apprêt, brillants d'aspect, servant à la confection des chemises et gandourahs pour hommes et femmes indigènes.

Il existe plusieurs qualités de merzaia, dont les principales sont : La smirs qui sert surtout à la confection des chemises de prix ; la sfiha et le kouf tirent leur nom des marques figurant en têtes de pièces (fer à cheval et main). Les qualités sont le vente très courante ; le djrana, marque « grenouille » qui est vendue dans les villes de la côte, et la Mr'kb, marque « bateau à voile », vendue à Fez.

Toutes ces catégories se font en 28-29-30 et 34 inches de largeur. À Fez, les qualités sfiha et le kouf sont préférées à la grande largeur, qui se vend plutôt à la côte. La longueur des pièces de merzaia est de 24 yards, soit 21 m. 936.

II. — Les Hayati

Tissus blancs, fins, très souples, légèrement glacés, employés pour les gandourahs.

Les principales qualités sont :

El Ali, marque le poisson ; Chakor, marque la pioche ; Aouloubab, marque le goupillon ; El Smeha, marque le minaret ; Frikhat, marque 2 pigeons ; Sendouk marque la caisse.

III. — Les Ouaranis

Tissus blancs servant à la confection des gandourahs et des izars (rideaux), pour les gens du bled.

Les principales qualités sont :

Lams, marque le lion ; bollaki, marque le poisson ; Menchar, marque la scie.

IV. — Les Rouanne

Tissus blancs pour gandourahs, mouchoirs, haïchs.

Les principales qualités sont : Bollaki, marque le poisson; collai, marque le tambour.

V.— Les Djim

Tissus blancs, solides, épais, employée dans la confection des pantalons arabes, chemises, draps de lit, etc.

VI.— Les Hafijdy

Tissus blancs avec dessins blancs. La marque la plus courante est celle de la Maison Lambs Brothers.

Qualité : Lambs, marque le lion.

VII. — Les Rehaif

Tissus servant pour les gandourahs de femmes.

Les principales qualités sont :

Le Taïb (beau, brode blanc, très fin ; Harir Melf (drap soyeux), brodé en couleur, fin.

VIII. — Les Toubit

Tissus servant à la confection des caftas, tentures, housses de matelas, taies de coussins, etc.

La qualité Nokhla, marque palmier, est la plus appréciée, souple et claire. Il existe d'autres variétés, portant le nom de la Maison commissionnaire à Manchester.

IX. — Les M'charet (rayures)

Ne se fait qu'en 28 anches, pour caftans.

Les principales qualités sont :

Taliana (de provenance italienne), rayée de couleurs, très épais ; Inglesia (venant d'Angleterre), dessins de couleur.

X.— Les Kiri (épais)

Se fait en blanc et en couleur, tissu très résistant pour tentes de campement, enveloppes de matelas, etc...

XI.— Les Chitt (très fort)

Tissus très résistants, dessins de couleur pour housses de matelas.

XII.— Les Berb Khalb

Tissus très fort, avec impression de couleur, très apprécié par les gens du bled pour gandourahs.

Les principales qualités sont : Chrichema, M'Gerech, Hariri.

XIII.— Les Kham

Tissus de couleur. Les principales qualités sont. : Lambs, marque lion , Bollaka, marque tambour ; Miska, marque blanc.

XIV.— Les Srir (petits)

Tissus approchant des Kham, mais moins demandés.

De toutes ces variétés, les merzaia sont de beaucoup les plus faciles à écouler.

Le tableau qui précède donne l'énumération des marques les plus en usage à Fez. À Casablanca, les tissus préférés des indigènes proviennent de Manchester ; qualités dites « amburgos », marques bateau à voile et « théière » de Lambs Brothers.

« grenouille », « clef », « hache ». Avant la guerre, une marque allemande, « le sabre » était très bien introduite dans les milieux indigènes.

Les qualités préférées à Rabat sont les suivantes :

Merzaia « Djrana » (grenouille); Merzaia (tambour).

Les tissus les plus couramment vendus à Marrakech portent les noms de leurs importateurs : Merzaia Afriat n° 3.261 : Merzaia Graham n° 3.301 ; Merzaia Cansoc n° 3.306 ; Merzaia Halford n° 3.301 : Merzaia Lambs ; Merzaia Cambire (marque poisson).

Les marques les plus appréciées à Saffi sont :

Le bateau à voile, la théière, le poisson, le réal, le sabra (avant la guerre).

Dans cette ville, on importe, aussi des satinettes de coton de couleurs variées ; elles sont vendues en pièces d'environ 60 yards en 1 m. 34 de large.

Les débouchés au Maroc des produits de certains centres français de production

Région normande :

Bolbec. — Tissus de coton unis, blanchis, teints en fils de qualité supérieure. Ces tissus, en raison de leur prix, ne sont consommés que par les Européens.

Rouen. — Tissus imprimés, dite indiennes, d'un prix également très élevé, ont un débouché très limité au Maroc.

Condé-sur-Noireau. — Fabrique un tissu genre « guinée », mais dans la qualité supérieure, débouchés au Maroc très limités.

Flers. — Produit des tissus teints en fils susceptibles de débouchés au Maroc.

Région lyonnaise :

Cours. — Fabrique un tissu rayé employé pour la confection des burnous et djellaba, article vendu au Maroc.

Tarare. — Vend au Maroc ses mousselines brochées, brodées, ses gabardines coton.

Saint-Étienne. — Fabrique un tissu de coton rayé moiré qui convient au goût des Marocains.

Roanne. — Vend au Maroc des tissus teints, foulards, tissus en pièces pour vêtements, etc...

Amplepuis. — Même fabrication et mêmes débouchés que pour Tarare

Le mode de présentation et conditionnement des emballages

Les pièces de tissus de longueur et largeur différentes suivant la variété sont enroulées sur une planchette en bois blanc, le poids des pièces varie suivant la marque, de 2 kg 1/2, à 3 kg 1/2. Pour les « toubit », la coupe qui atteint 40 à 50 m. pèse de 10 à 15 kg. Les pièces de tissus sont expédiées en ballots de 150 kg à 500 kg. Les cotonnades anglaises arrivent en ballots pesant parfois plus d'une tonne.

L'emballage comprend : une épaisseur de papier fort qui recouvre les pièces, puis une seconde épaisseur de papier fort imperméabilisé et, enfin, une enveloppe de jute ou de toile d'emballage. La balle est fermée par des cordes d'acier rivées ou par des fils de fer.

L'emballage se fait également en caisses préalablement doublées de toile goudronnée, leur poids individuel ne dépasse pas 220 à 250 kg.

Les mesures à prendre pour développer
le commerce français des cotonnades au Maroc

Les mesures propres à développer le commerce français sont : 1° d'ordre psychologique ; 2° d'ordre technique ; 3° d'ordre commercial.

Les producteurs français ne doivent pas chercher à imposer leurs articles, mais, bien au contraire, à le plier aux goûts de la clientèle marocaine. Le choix des couleurs, des dessins, des dimensions doit faire l'objet d'une sollicitude constante de la part de certains producteurs français, malgré toutes les réclamations des représentants de commerce, ne voulant pas modifier leur procédé de fabrication sous prétexte que le produit qui sort de leurs usines est supérieur à l'article concurrent étranger.

Les cotonnades anglaises sont pauvres en matière première, sans consistance, translucides, elles possèdent un apprêt qui les rend rigides et leur donne un aspect glacé. Les cotonnades françaises, au contraire, sont plus riches en coton, agréables au toucher. En un mot, elles sont de qualité bien supérieures et, pourtant, elles ne sont pas en vogue parmi les consommateurs marocains.

La grosse majorité des Marocains *recherchent l'article bon marché, fût-il de qualité très inférieure*. Les fabricants français devront donc tenir un compte très sérieux de cette considération, facteur très important de leur réussite au Maroc.

Ils devront ensuite changer leurs conditions de vente et se conformer dans la mesure du possible aux conditions suivantes qui étaient en usage avant la guerre et qui constituaient une des causes du succès des Anglais au Maroc. Avant la guerre, les cotonnades étaient vendues par les Anglais soit fob, soit caf, dans un port marocain, car les maisons indigènes se refusaient à commander des marchandises, dont les prix étaient cotés, prises à l'usine, à la maison de commission, en gare, ou même au port d'embarquement. Les conditions de paiement étaient les suivantes : payables au comptant, avec 2 1/2 % d'escompte, procédé rarement choisi par le Marocain, ou avec un crédit de 90 à 120 jours. Ce crédit était renouvelé de 3 mois en 3 mois, avec un intérêt de 6 %

Enfin, pour imposer leurs marques, les fabricants doivent procéder à une organisation commerciale permettant d'inonder le marché des tissus de coton des articles de leur fabrication. Les exportateurs français pourront atteindre ce but en installant des comptoirs avec un dépôt important de marchandises dans les villes suivantes : 1° À Casablanca, pour alimenter Marrakech d'une part, Rabat de l'autre, et toute la région de la Chaouia, du Tadla, des Zaers et des Zemmours ; 2° À Fez, en raison de son important marché de distribution ; 3° À Mazagan, Saffi et Mogador, ports de l'Atlantique dont les zones d'attraction commerciale se confondent avec celle de Marrakech.

Les prix

Au 1^{er} juin, le cours des cotonnades s'établissait comme suit :

À Casablanca :

Cotonnades blanchies. — Rouane, 0,90 le fard ; Alaol, 1,50 le yard ; Chakor, 1,75 le yard.

Cotonnades teintes « Tubot », 3.90 le yard ; cotonnades imprimées « Mzaouz », 1,38 le yard ; cotonnades mousselines « Rkame », 1.25 le yard.

À Fez :

Cotonnades blanchies, 40 à 50 fr. la pièce de 40 yards ; cotonnades teintes, 5 à 6 fr. le mètre ; cotonnades imprimées, 4.25 le mètre ; cotonnades mousselines, 6.25 le mètre.

À Marrakech :

Cotonnades blanchies « Graham », 50 fr. les 24 yards ; cotonnades blanchies « Cousino », 46,25 les 24 yards ; cotonnades blanchies « Afriat », 52,50 les 24 yards.

À Mazagan :

Cotonnades blanchies, 0,90 à 2, 40 le yard ; cotonnades teintées, 1,50 à 4,50 le yard ; cotonnades imprimées, 0,90 à 2,50 le yard ; cotonnades mousselines, 0,80 à 2,50 le yard.

La liste des importateurs

1° À Casablanca : Union Commerciale Indo-Chinoise et Africaine, boulevard Circulaire ; Compagnie Marocaine, 3, rue de Tétouan ; Braunschwig, rue du Général-Drude ; Dahen, rue du Commandant-Provost ; Messod Edhery ; Magasins Modernes, place de France ; Amar D. S., rue du Général-Drude ; Ben Chava, 7, route de Médiouna ; Elmaley et Cie, rue Bab el Kheciia : Fernau and C° Ltd, avenue du Général-Drude ; Mohamed Ben Larbi Ben Kiran, 48, rue d'Azemmour ; Murdoch et Butler, avenue du Général-d'Amade ; Reutmann et Borgeaud, route de Médiouna ; Société Industrielle et Commerciale, 11, route de Médiouna ; Lambs Brothers, route de Médiouna ; Le Maroc Agricole et Commercial, 102, route de Médiouna ; Sananes Frères, Bel El Rha ; Nahon Bendahna, rue du Général-Drude ; Acoca Messod, 37, route de Médiouna ; Isaac et David Cohen, 218, avenue du Général-Drude ; Benazraff, 222, avenue du Général-Drude.

2° À Rabat-Salé : Abdesselem Ben Choukrouns, rue des Consuls ; Sidi M'Haned Chibani, rue des Consuls ; Ahmed El Bouri, rue des Consuls ; Bouallal, rue des Consuls ; Ben Gnaoui, rue des Consuls ; Mahdi Moktar, rue des Consuls ; Lahrach Ahmed, rue des Consuls ; Hadj Mohammed Doukali, Salé ; Djehales, Salé : Lareche, Salé.

3° À Fez : Si Bouayad, Diouane ; Si El Hadj Bouheker Ghessous ; Habt-kaiss, Médiana ; Si Mohammed Ben Hadj Benneceur Ben Djelloun, Sagha ; Branswig et Cie, Médina ; Isaac et David Cohen ; L. Magna et Cie, Comptoir Métropole Médina ; Hadj Taïeb Litzrak Cheratine, qui ont une maison à Manchester ; Benouattaf et Cie Nouarine.

4° À Meknès : El Said Allah Ben Sfia ; Si Larbi Ben Zetri ; Mohamed Ben Mohamed Saich ; Si Larbi Fasi ; Si Addalhoush Ben Azzouz ; Si Mohamed Ben Kaceme Fasi ; Si Mohamed Chennouan ; Haime El Kheriel ; Jada Cohen ; Si Abdellah Ben Djelloul ; Hodara Benchimol ; Bennouataf et Cie.

5° À Marrakech : Compagnie Marocaine ; La Société Commerciale Française au Maroc ¹ ; MM. Cousinerv ; Nissim Coriat ; Meier Abitbol et Cie ; Judah Abitbol et Cie Abraham Corcos.

5° À Saffi : Lambs Brothers ; Murdoch Butler : Cansino et Fils ; Crompton ; Miller et Gibb ; Halforts ; Graham ; Corcos.

Statistiques des importations de tissus de coton en 1920 (Zone française)

Cotons accrus, blanchis, teints, imprimés et mousselines

Provenances	Kg	Francs
France	700.122	14.483.407
Angleterre	4.505.017	114.496.371
Allemagne	3	68
Espagne	32.141	800.581
Belgique	20.656	584.814
Italie	37.949	662.821

¹ Société Commerciale Française au Maroc :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Commerciale_Francaise_au_Maroc.pdf

Autres pays	21.702	718.495
Totaux	5.317.590	131.746.557

France, 13,16 % ; Angleterre, , 84,72 %.
